

COMMUNICATION DE M. DE PUYDT.
HABITATIONS DE L'ÂGE DU BRONZE, EN HESBAYE.

COMPTE RENDU DE FOUILLES PRATIQUÉES, EN 1905,
AVEC MM. DAVIN-RIGOT ET HERMAN DAVIN, A LENS-SAINT-SERVAIS,
PROVINCE DE LIÈGE.



Lens-Saint-Servais est un petit village situé à 3⁴⁵ d'Omal et de Tourinne-la-Chaussée. Sur le territoire de la commune, d'une superficie de 305 hectares, nos récoltes archéologiques s'étaient jusqu'ici bornées à recueillir, à la surface des champs, des silex taillés d'apparence néolithique, lorsque, dans le courant de 1904, des travaux de terrassement mirent au jour des amas de terres brûlées et des fragments de poteries.

Après de multiples et minutieux sondages, notre collaborateur et ami, M. Davin-Rigot, et son fils, M. Herman Davin, constatèrent avec nous la présence d'anciens foyers, sous la terre arable, au lieu dit « A la Chapelle Saint-Antoine » et spécialement dans la parcelle cadastrée sous le n° 64, d'une contenance de 2 hectares 56 ares.

Pour ne point amener de confusion, il ne sera pas, ici, parlé de « fonds de cabanes », bien que cette expression générale soit commune à bien des âges et que, en réalité, le premier aspect des



MARCEL DE PUYDT.

FUSAÏOLE ET POTERIES DE L'AGE DU BRONZE. — LENS-SAINT-SERVAIS. — GRANDEUR RÉELLE.



lieux fouillés ne différât guère de celui des foyers néolithiques d'Omal et de Tourinne.

Les sept emplacements explorés en 1905 sont renseignés au plan (fig. 1) par des chiffres romains.

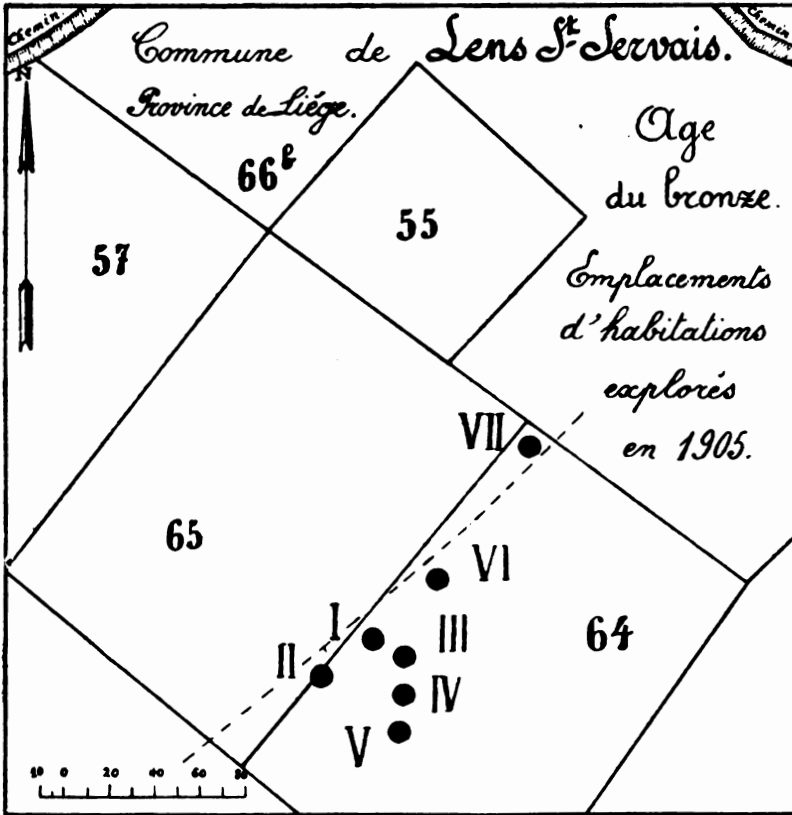


FIG. 1.

L'emplacement n° I, mesurant 2^m40 sur 2 mètres, a donné une récolte intéressante, dont voici l'inventaire :

Poteries : une centaine de fragments, pâte grossière, dont six avec traces d'ornementation ; trois fonds de vases absolument plats. Deux tessons revêtent seuls une espèce de patine blanc jaunâtre, les autres étant ordinairement rougeâtres, gris ou noirs et de nuances variées. Une vingtaine de tessons en terre fine, parmi lesquels des échantillons d'une régularité parfaite et d'un travail au tour réellement artistique.

Silex et objets divers : sept petits fragments de grès brut sans aucun caractère; deux cailloux roulés et vingt-cinq silex plus ou moins informes, dont deux ont subi l'action du feu; une pièce du genre poinçon et deux lames.

Seize blocs de terre rouge et quelquefois entièrement noircis par le feu; plusieurs sont marqués de rainures en creux irrégulières, d'autres ont l'aspect de débris de plâtrage parfaitement unis sur une face et pleins d'aspérités du côté opposé.

L'emplacement n° II, reconnu dès 1904, a été observé sur une longueur de 1^m80 et une largeur de 1^m20. Il avait été entamé lors du creusement des tranchées pour le vicinal de Jemeppe à Hannut. Parmi les restes de foyers et de terres brûlées furent recueillis des débris en nombre suffisant pour justifier une double reconstitution avec une exactitude absolue : le pot (fig. 2) a la forme cylindrique tout en se rétrécissant légèrement vers la base; il n'a ni anse ni ornementation; le fond est plat. Pâte couleur grise passant parfois au noir. Hauteur : 0^m11.

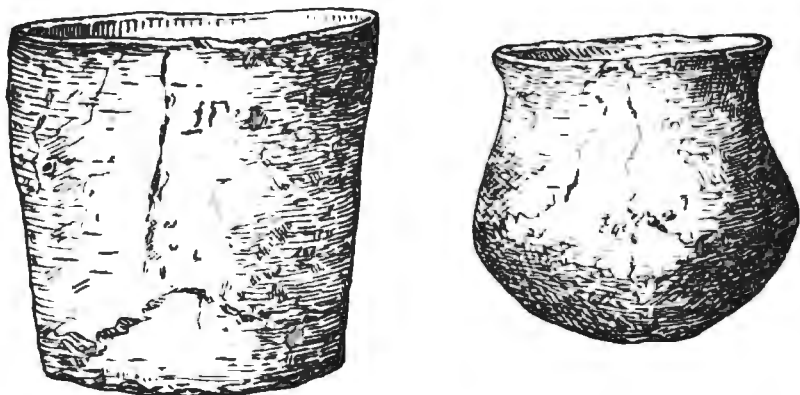


FIG. 2 et 3.

Le vase (fig. 3), d'un travail moins grossier et d'un ton gris brun, a le fond bombé avec petit renflement central intérieur. Hauteur : 0^m095.

Emplacement n° III. Sa forme arrondie mesurait environ 1^m40 sur 1^m25. Les produits recueillis sont les suivants :

Poteries : une quarantaine de débris, dont six avec dessins ou ornementation; deux tessons sont en pâte fine et glacée.

Silex et autres matières : deux éclats craquelés par l'action du feu et trois débris, plus dix amas ou fragments de terre cuite, marqués de creux ; la plupart montrent une surface plate et lisse.

L'emplacement n° IV, sensiblement ovale, mesurait 2^m50 sur 1^m60.

Poteries : une vingtaine de fragments, pâte grossière, ordinairement couleur rougeâtre et ayant l'aspect de la brique ; deux débris ornementés ; seize tessons, poterie fine, lissée et faite au tour.

Silex et autres matières : trois cailloux roulés et trois éclats informes de silex. Quatre petits amas de terre brûlée, dont deux avec empreintes en creux de corps arrondis et allongés, terminent la nomenclature de ce pauvre mobilier.

L'emplacement n° V était plus riche et plus abondant à lui seul que tous les autres réunis ; il présentait une surface arrondie d'environ 2 mètres sur 1^m60.

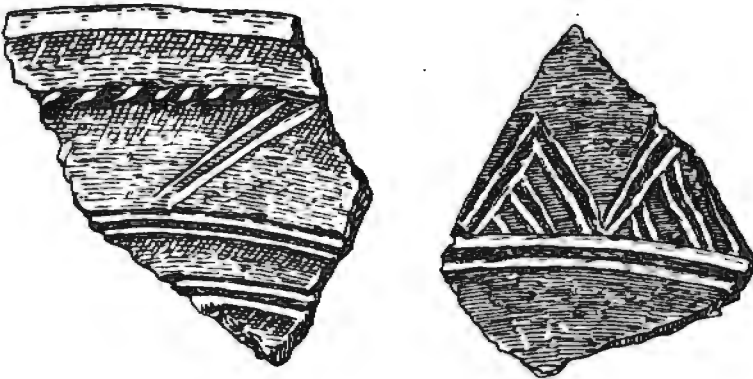


FIG. 4 et 5.

Poteries : environ nonante fragments, pâte grossière, parmi lesquels quinze avec dessins ou ornementation. Une vingtaine de tessons de poteries fines, dont plusieurs parfaitement lissées et habilement confectionnées à l'aide du tour ; le spécimen indiqué au croquis (fig. 4) appartient à une espèce d'assiette creuse en terre brune, avec ornementation intérieure. Ce type a notam-

ment été signalé dans les palafittes du Bourget ⁽¹⁾. Le dessin (fig. 5) montre un fragment en terre noire, dure et homogène, avec lignes et dents de loup creusées avant la cuisson.

Fusaïole : cette pièce rare a l'aspect d'une perle en terre noire, ornée sur une face seulement. Le côté non reproduit (pl. I) est sensiblement uni sans être d'un travail soigné.

Silex et autres matières : six petits fragments de grès, dont un pourrait provenir d'une meule, vu les traces d'usage; un bloc de schiste; un fragment de quartz blanc, éclat d'un gros caillou; trois silex informes, une espèce de grattoir et deux blocs rappelant les nucléus de rebut.

Bronze : une épingle à tête arrondie, longue de 0^m085 et ornée vers le haut de quatre séries de petits cercles très fins et encore visibles malgré la belle patine verte couvrant le métal (poids 2^{gr}4). Cette pièce, d'un type connu, est analogue à celle représentée dans le *Musée préhistorique* de MM. de Mortillet (pl. LXXXVIII, fig. 1037), provenant de la cachette de fondeur de Larnaud (Jura).

N'oublions pas d'ajouter : une partie d'un bloc arrondi en terre cuite, espèce de poids (?), avec trace d'une perforation centrale, mesurant 0^m06 de longueur; un fragment un peu plus grand, de forme quadrangulaire (brisé et sans perforation apparente), également en terre cuite; enfin, six amas de terre brûlée montrant des empreintes de corps durs disparus et des surfaces aplanies intentionnellement.

Quelle a pu être la destination de ces six dernières pièces et des blocs semblables en terre cuite déjà inventoriés?

Après comparaison et examen faits sous l'habile direction du conservateur des Musées des arts décoratifs, M. le baron Alfred de Loë, nous avons la conviction qu'il s'agit des débris du revêtement en terre glaise qui recouvrait, à Lens-Saint-Servais, les treillis et branchages formant les parois des habitations.

Cette constatation suffit pour écarter l'idée de l'existence de bûchers funéraires au lieu de foyers domestiques, en notre gise-

(1) ANDRÉ PERRIN, *Études préhistoriques sur la Savoie*. Paris, Reinwald, éd. 1870.

ment de l'ancienne chapelle Saint-Antoine, ceci dit sans préjuger l'avenir.

La présence, en Hesbaye, de constructions préhistoriques en torchis et clayonnage n'avait jamais été affirmée (1), et ce fait nouveau paraît un argument de plus à invoquer pour différencier les cabanes néolithiques de Tourinne, d'Omal et Latinne, des cinq demeures dont nous venons d'analyser les restes.

Mentionnons encore les emplacements, assez mal délimités, renseignés sous les n^{os} VI et VII au croquis (fig. 1).

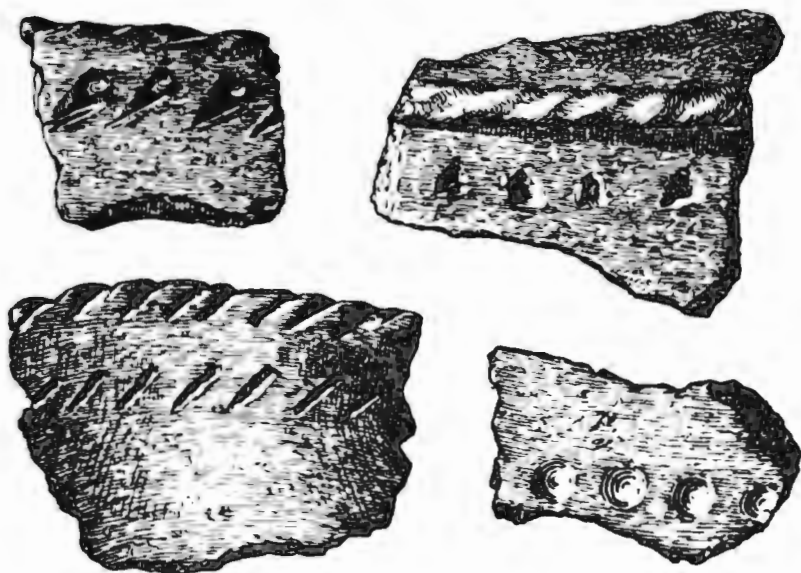


FIG. 6 à 9.

(1) Sur les habitations préhistoriques de la Hesbaye, consulter : J. CLAERHOUT, *L'habitation des Néolithiques* (ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL. DE BRUXELLES, t. XIX, 1905), et une communication publiée dans les ANN. DE LA SOC. SCIENTIFIQUE DE BRUXELLES, t. XXIX, 3^e fasc., mai 1905.

L'auteur rapporte d'intéressantes observations spécialement au sujet du célèbre village de Grossgartach (Wurtemberg), étudié et décrit par M. le conseiller Dr Schliz, de Heilbronn s/N A la Section des sciences de l'Exposition universelle de Liège (groupe I, classe 3) figurait aussi un essai de reconstitution d'une cabane néolithique de la Hesbaye, dû à l'initiative de M. Julien Fraipont. (Voir Baron DE LOË, *Bulletin des Musées royaux des arts décoratifs et industriels*, à Bruxelles, 1905, p. 67.)

L'emplacement n° VI, situé à une quarantaine de mètres des n° I et III, pourrait n'être constitué que par des résidus de foyer; le produit en est si minime que sa présence s'expliquerait par le seul voisinage d'une habitation. Comme poteries : deux fonds de vase grossier et quelques débris. Un tesson en poterie fine.

Comme silex : un nucléus blanchi par l'action du feu, trois éclats et un tranchant de hache polie en silex, large de 0^m051.

Enfin, un petit bloc de calcaire se trouvait au milieu des terres remaniées et mêlées à des restes de bois brûlé.

L'emplacement n° VII dénotait un foyer ou des résidus d'un ménage, parmi lesquels se trouvaient huit fragments d'une espèce de bol (?) en pâte assez fine, semée de petits grains de quartz.

OBSERVATIONS.

Les pièces mises sous les yeux des membres de la Société d'Anthropologie montrent que la découverte de Lens-Saint-Servais diffère totalement de celles des fonds de cabanes de l'Épinette (1).

Les poteries ornées de dents de loup ou de séries de cercles concentriques, la pâte fine et glacée des débris d'assiettes(?) creuses, le cordon torse appliqué sur certains vases et d'autres dessins caractéristiques (fig. 6 à 9), auraient suffi pour attribuer à l'âge du bronze la nouvelle agglomération. La perle ou fusaïole et l'épingle de la fouille n° V rendent la détermination indiscutable.

Le tour était employé pour la confection d'une partie des poteries ordinaires et pour toutes les poteries fines dont quelques-unes paraissent constituer une vaisselle de luxe.

Par contre, les ustensiles de grande dimension sont, le plus souvent, fabriqués à la main, d'une façon rudimentaire et pour ainsi dire sans souci de la régularité. La pâte, mélangée de débris de silex et de cailloux, est grossière et revêt la couleur de la brique cuite. Les fonds de vases, presque toujours plats, mesurent jusque 2 centimètres d'épaisseur.

Malgré les aspects si différents de la céramique fine ornementée et de la poterie ordinaire, rarement enjolivée de dessins, les produits nous paraissent être d'un même âge et avoir été employés simultanément à Lens-Saint-Servais.

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXV, 1906.

Mais que faut-il penser des silex taillés renseignés aux inventaires?

On peut discuter sur la raison d'être de ces roches en semblable milieu (1).

A notre avis, il convient d'attribuer tout au moins aux silex bruts et sans caractère la même destination qu'aux quartz et cailloux roulés, c'est-à-dire celle d'être brisés et répandus en menus fragments dans la pâte des poteries, suivant un usage constant.

Quant au tranchant de hache et au poinçon en pierre, ils ont pu aussi bien être utilisés longtemps après leur confection que fabriqués à une époque où le bronze avait déjà été introduit. Enfin, chose également admissible, ces deux instruments n'ont-ils pas été abandonnés par les Néolithiques et, pour des causes diverses, rejetés plus tard dans les emplacements habités à l'âge des métaux?

A l'appui de cette dernière hypothèse, il est à remarquer que les silex taillés se rencontrent fréquemment sur la parcelle n° 64 et sur les voisines.

L'impression de M. Davin-Rigot et la nôtre est que nous sommes en présence d'un seul niveau archéologique, niveau peu épais, puisque les fosses atteignaient de 0^m70 à 0^m80 de profondeur en dessous de la surface du sol actuel; mais cette croyance s'inclinera toujours devant des preuves contraires ou les arguments nouveaux que pourront apporter des recherches ultérieures accomplies dans des conditions plus favorables aux observations.

Nous avons la conviction que nos découvertes à Lens-Saint-Servais sont le préliminaire d'autres plus considérables. Dans un pays aussi riche en antiquités de l'âge du bronze que la Belgique, on est, en effet, étonné en lisant des nomenclatures fort complète (2),

(1) Ce fait n'est pas isolé : dans son rapport sur le cimetière de l'âge du bronze, à Thuillies, M. D. Van Bastelaer mentionne de nombreux silex. Nous signalons spécialement ce cas parce que les poteries reproduites par l'auteur sont du même type que celles de Lens-Saint-Servais. Voir *Congrès archéologique et historique de Bruxelles*, 1891. Mémoires, etc., p. 219.

(2) Notamment : Baron A. DE LOË, *Découvertes relatives à l'âge du bronze, etc.* (Rapport présenté au Congrès archéologique et historique de Bruxelles, 1891, Mémoires, etc., p. 129). — COMHAIRE, *Les premiers âges de métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut.* (BULL. DE LA SOC. D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES, t. XIII, p. 97.)

de n'y voir relater que des pièces isolées, des cachettes de fondeur ou des mobiliers funéraires; de la demeure des vivants, ou de leur mobilier de ménage, nous ne trouvons pour ainsi dire rien, au moins dans le pays de Liège.

Il n'existe aucune raison de croire la seule Hesbaye fertile en foyers de l'âge du bronze. Sans doute, nos premiers emplacements ont été difficiles à reconnaître et les produits des fouilles paraîtront bien pauvres aux amateurs d'antiquités de vitrines, mais la simple constatation d'un groupe d'habitations préhistoriques à Lens-Saint-Servais méritait d'être signalée. Et nous sommes heureux de le dire : l'honneur de cette découverte revient uniquement à M. Davin-Rigot.

En terminant ces considérations sommaires, qu'il me soit permis d'adresser un cordial merci à mes deux collaborateurs fidèles et à M. Bourmanne-Thirifays qui, de la façon la plus aimable, nous a autorisés à sonder et à explorer ses terres (*) dès qu'il a su que nos recherches communes avaient un but exclusivement scientifique et que leur produit serait, un jour, déposé à la Maison Curtius, vaste monument acheté par la ville de Liège pour y installer le Musée de l'Institut archéologique.

M. le PRÉSIDENT remercie M. De Puydt de ses importantes communications. (*Applaudissements.*)

DISCUSSION.

M. le PRÉSIDENT demande à M. De Puydt si l'état d'avancement de ses fouilles en Hesbaye lui permettrait déjà de formuler quelques hypothèses relativement à l'âge des fonds de cabanes

(*) M. le baron Charles de Tornaco, propriétaire des immeubles voisins, a bien voulu aussi nous permettre d'y pratiquer des sondages. M. Davin-Rigot et moi espérons, dans un avenir prochain, profiter des facilités qu'il nous a données pour continuer nos explorations préhistoriques à Lens-Saint-Servais, d'accord avec M. Royer, bourgmestre de la commune.

A nos fouilles ont assisté M. l'abbé Gaillard, curé de Geer, et M. le docteur J. Grenson, tous deux membres de l'Institut archéologique liégeois. M. Grenson a bien voulu aussi reproduire, par la photographie, le fragment de poterie du frontispice. Tous deux ont droit à notre reconnaissance.

néolithiques. Y a-t-il moyen de préciser plus que l'on ne l'a fait jusqu'à présent?

M. DE PUYDT répond qu'il n'oserait pas actuellement émettre à cet égard une opinion quelconque. Il préfère garder l'attitude qu'il a toujours eue jusqu'à présent : réunir des faits ; les conclusions viendront d'elles-mêmes plus tard. Voici la première fois que les fouilles permettront de recueillir un tranchant de hache polie : cette seule trouvaille est évidemment insuffisante pour que l'on puisse classer les fonds de cabanes dans telle ou telle partie du Néolithique. Il serait dangereux de généraliser : on a dit que les fonds de cabanes pourraient remonter à 2 ou 3,000 ans avant Jésus-Christ. Cela est possible pour certains pays ; mais, pour la Hesbaye, M. De Puydt préfère s'abstenir de toute conclusion.

M. DE LOË rappelle que l'on a trouvé un fonds de cabane à Biez, dans le Brabant. Les objets en silex présentaient la plus grande analogie avec ceux que l'on a recueillis en Hesbaye ; mais les poteries étaient incontestablement de facture plus grossière.

M. DE PUYDT attire de nouveau l'attention sur les empreintes de graines que l'on peut rencontrer sur les poteries. Il pense avec M. Sarauw que les trouvailles de ce genre pourraient être beaucoup plus communes qu'on ne le pense et seraient de nature à éclairer d'un nouveau jour beaucoup de questions dont la solution est encore en suspens.

La discussion est close.